



**NOUVEAUX INCIDENTS À PARIS, LYON ET RENNES**

La manifestation à Paris contre la loi travail a été le théâtre mardi de plusieurs incidents, alors que le cortège a été arrêté près des boulevards Montparnasse et Raspail. Selon la Préfecture de police, des projectiles ont été lancés à proximité du métro Vavin. Le pied et le bas du bouclier d'un CRS ont notamment pris feu au niveau du bar La Rotonde, à Montparnasse, lors d'altercations entre les manifestants et les forces de l'ordre. Les tirs de gaz ont enveloppé une partie de la manifestation d'une épaisse fumée blanche. Les CRS étaient masqués et casqués, les manifestants s'abritaient de leur côté derrière des foulards, voire des masques chirurgicaux, des lunettes de piscine ou de ski, certains étant même coiffés de casques. À Denfert-Rochereau, des gaz lacrymogènes ont été tirés tandis que des jeunes au visage masqué criaient : « Tout le monde déteste la police ! ». Douze émeutiers ont été interpellés, trois pour jets de projectiles et neuf pour port d'armes. À Rennes, des incidents ont éclaté entre les forces de l'ordre et 450 manifestants qui essayaient d'accéder à la rocade. À Lyon, cinq policiers ont été blessés, dont un sérieusement. En tout, 87 personnes ont été interpellées en France. Les cortèges ont réuni 68 000 personnes, selon le ministère de l'Intérieur. **C. C.**

**343 policiers et gendarmes** ont été blessés en marge des manifestations contre la loi El Khomri

**LES PRÉCÉDENTS**

**LE 23 OCTOBRE 2001**  
La remise en liberté du braqueur ultraradiciste Jean-Claude Bonnal déclenche l'ire de la police. Environ 10 000 policiers se rassemblent à Créteil. Dans le viseur, la loi Guigou sur la présomption d'innocence mais aussi la réforme contestée de la police de proximité.

**LE 15 OCTOBRE 2015**  
Remontés contre la loi Taubira, 7 500 policiers se massent place Vendôme. Bernard Cazeneuve doit monter au créneau pour tenter de réduire la fracture séparant les policiers de terrain et une justice taxée de laxisme. Dix jours plus tôt, un policier de 36 ans avait été grièvement blessé à en Seine-Saint-Denis par un dangereux détenu en permission.

# Ulcérés, les policiers descen

Cibles des casseurs lors des manifestations contre la loi travail, les fonctionnaires

CHRISTOPHE CORNEVIN @ccornevin

AVIS DE TEMPÊTE dans la police. À la manœuvre pour gérer de front lespires attentats perpétrés sur le territoire depuis la Seconde Guerre mondiale, la montée de la posture Vigipirate à son paroxysme, la mise en application d'un état d'urgence qui les a mis sur des chardons ardents, les fonctionnaires qui la composent sont au bord de la surchauffe. Voire de l'implosion si l'on y ajoute aussi le pesant dossier de la pression migratoire et de la « jungle » de Calais. La fatigue guette et une colère sourde couve, tel le feu sous la cendre. Les bouffées de violence qu'ils encaissent, jour après jour, en tentant de contenir les manifestations contre la loi travail ont achevé l'exaspération et l'amertume dans les rangs. Selon un dernier bilan, 343 policiers et gendarmes ont été blessés en deux mois et demi de débordements émaillés de slogans radicaux tels que « tout le monde déteste la police » ou encore « un policier, une balle ». La coupe est pleine.

Ce mercredi, de 12 à 14 heures, la profession s'apprête à battre le pavé à travers le pays pour exprimer son ras-le-bol. Ce mouvement de grogne, rarissime, devrait mobiliser dans une quarantaine de grandes villes des milliers de gardiens de et gradés ulcérés, mais aussi des bataillons d'officiers et des commissaires de police. À Paris, le rassemblement est prévu sur la place de la République, précisément là où se réunit le mouvement Nuit debout depuis le 31 mars et théâtre de plusieurs échauffourées opposant fauteur de troubles et services d'ordre. « Il ne faut pas y voir une provocation mais plutôt la volonté de se réapproprier un lieu symbolique », assure Jean-Claude Delage, secrétaire général d'Alliance-Police nationale, premier syndicat de gardiens de la paix à l'origine du mouvement « Tous debout place de la République ».

Les gendarmes, sollicités pour assurer le maintien de l'ordre quand les policiers manifestent, ont prévu un « gros dispositif » pour éviter les incidents. Sans attendre, le collectif « Urgence, notre police assassine » entend tenir une contre-manifestation au même endroit tandis que, sur les réseaux sociaux, des appels sont lancés aux « insurgés de Paris » pour « nasser » la police selon la technique « du sandwich au poulet ».

« La place appartient à tout le monde, et pas seulement à ceux qui ont choisi le totalitarisme de la rue, prévient d'emblée Patrice Ribeiro, patron de Synergie Officiers. Il est grand temps de dire stop à la haine anti-fig. Nous voulons mettre un terme à une campagne de stigmatisation et de lynchage qui était jusqu' alors l'apanage de l'extrême gauche et qui trouve désormais un écho jusqu'à la CGT et chez Mélenchon. » Ce responsable est sans doute : ses collègues envoyés en première

ligne pour disperser les irrédutibles sont aujourd'hui la cible de « casseurs professionnels et entraînés pour blesser, mutiler ou tuer ». Déjà constituée de bouteilles, bouillons et autres pavés jetés à la tête, comme celui qui a grièvement blessé un gradé le 29 avril dernier dans la capitale, la panoplie émettrice des casseurs s'est étoffée de bombes agricoles, de harpons de pêche ou encore de boules de pétanque hérissées de lames de couteau. « L'idée est de faire mal, très mal », grimace un policier de terrain.

L'agression sauvage d'un commandant de police le 3 mai dernier à Nantes en témoigne. L'officier, qui devançait son escadron, s'est retrouvé isolé face un groupe de cinq à six jeunes hostiles. Jeté au sol, il s'était fait arracher son casque de protection, puis frappé à la tête à coups de pied et de barre de fer. Sauvé de justesse par l'arrivée de renforts, il est ressorti de l'hôpital avec une quinzaine de points de suture. Un lycéen de 18 ans, interpellé jeudi dernier alors qu'il participait à une nouvelle manifestation, a été mis en examen et incarcéré dans le cadre de cette affaire. Une décision qui n'a pas l'heur d'apaiser le courroux policier. Pas plus, semble-t-il, que les messages de fermeté réitérés à l'envi par leur ministre de tutelle. Le 12 mai dernier, alors que des heurts avaient encore fait 18 blessés parmi les gardiens de l'ordre, Bernard Caze-



**Il est grand temps de dire stop à la haine anti-fig**

PATRICE RIBEIRO, PATRON DE SYNERGIE OFFICIERS

neuve avait condamné des « violences inacceptables » et promis que les 82 casseurs appréhendés ce jour-là « devront répondre de leurs actes devant la justice ». Dimanche dernier, à Rennes, l'hôte de la Place Beauvau a témoigné de « sa détermination totale » à ne pas laisser « des poignées d'activistes faire régner le désordre et la loi de la violence dans des villes et des quartiers où ne doit régner qu'une seule loi, celle de la République ». « Au-delà des mots et des condamnations verbales, les policiers n'ont hélas aucun soutien concret du gouvernement », déplore Éric Clotti. Décidé à venir à la manifestation, le député des Républicains juge « ahurissant qu'il ait fallu aussi longtemps pour que les autorités prennent enfin des interdictions de manifester ». « Le gouvernement vit dans la hantise d'une nouvelle affaire Malik Oussekine (étudiant tué par des policiers le 6 décembre 1986 à Paris lors d'une manifestation contre le projet Devaquet, NDLR) et le spectre de Remy Fraisse (manifestant tué le 26 octobre 2014 à Sivens par une grenade offensive lancée par un gendarme, NDLR) flotte sur les cortèges », certifie Patrice Ribeiro qui

regrette en outre que ses collègues souffrent d'un « manque de consignes », d'une « riposte sous-dimensionnée face à des casseurs qui s'enhardissent ».

À Paris, des policiers s'étonnent que les canons à eau et les grenades de désencerclement ne soient pas utilisés. Les fonctionnaires en colère regrettent aussi que les activistes venus des Pays-Bas, d'Allemagne ou de Belgique n'aient pas été interceptés à la frontière. Balayant toute idée de laxisme, l'entourage de Bernard Cazeneuve rappelle que les manifestations contre la loi El Khomri ont donné lieu à 1 300 interpellations, 819 gardes à vue et 51 condamnations en comparutions immédiates. Persuadé que l'« esprit Charlie » dont ont bénéficié les forces de l'ordre au lendemain des attentats de janvier 2015 ne peut être écorné par une « minorité agissante de voyous politisés », le syndicat Alliance a appelé tous les citoyens à rejoindre les rassemblements de mercredi et signer une pétition nationale de soutien. Tandis que des voix continuent à s'élever du tissu associatif pour dénoncer les « coups de tonfas » des unités mobiles, les CRS, quant à eux, devraient déposer symboliquement casques et boucliers. Comme pour conjurer une spirale de violence dont plus personne ne voit la fin. ■

**TENUE DE MAINTIEN DE L'ORDRE**

en tissu résistant ignifugé



1. CASQUE EN KEVLAR doté d'une visière de protection du visage

2. GILET PARE-BALLES INDIVIDUEL (anti-projectiles et anti-lacération)

3. CAMÉRA « PIÉTON » intégrée dans la tenue. Le voyant rouge s'allume en intervention et calme en général les assaillants

4. LANCEUR DE BALLES de défense (type Flash-Ball)

5. BÂTON DE DÉFENSE de type tonfa et mât raque télescopique

6. BOUCLIER DIT « SOUPLE »

## Les interdictions de manifester retoquées

JEAN-MARC LECLERC @leclercjm

SÉRIEUX revers pour le ministre de l'Intérieur : le tribunal administratif a suspendu mardi neuf arrêtés sur dix émis par le préfet de police de Paris, Michel Cadot, qui empêchaient des militants antifascistes de se joindre aux manifestations contre la loi El Khomri.

Dans ses neuf ordonnances de rejet, le juge relève que ces interdictions constituent une « atteinte grave et manifestement illégale à la liberté d'aller et venir et à celle de manifester ». Dans le dixième cas étudié, les magistrats ont maintenu l'interdiction, estimant que la personne concernée « ne conteste pas sérieusement

les agissements graves et précis qui lui sont reprochés », en l'occurrence des violences contre deux militaires, lors de précédents rassemblements.

Pour Patrice Ribeiro, patron de Synergie-Officiers, « ces suspensions d'interdiction de manifester risquent de donner un sentiment de pouvoir et une légitimité à des gens qui s'en prennent aux forces de l'ordre. C'est un très mauvais signal envoyé alors qu'une série de manifestations commence. Mais ce n'est qu'un jugement de première instance... » Jean-Claude Delage, patron d'Alliance (premier syndicat de police), renchérit : « L'État ne doit pas céder, car nous sommes confrontés ici à une forme de terrorisme de rue. Au besoin, il faudra faire voter des textes plus adaptés. »

Le gouvernement avait donc choisi de s'appuyer non pas sur l'article 6 de la loi sur l'état d'urgence, qui autorise des « assignations à résidence », mais sur l'article 5, qui permet d'interdire de « sejourner » un suspect. Encore faut-il pouvoir le justifier, car l'état d'urgence a été voté au nom de l'antiterrorisme et non pour museler une fronde sociale. « La justice a reconnu que la quasi-totalité des arrêtés émis n'étaient pas solides », a déclaré l'un des avocats des militants mis en cause. Pour étayer son raisonnement aux allures de syllogisme, le préfet, qui alléguait des violences, a manqué de preuves. Dans toute la France, 53 arrêtés d'interdiction de manifester avaient été pris pour mardi. ■

*Emenade Colombie, 17,41cts*

5 Guinées or 1701 Londres

**VENTE AUX ENCHÈRES**

HOTEL DES DROUOT, salle 3  
9 rue Drouot, 75009 Paris  
**Lundi 23 mai à 13h30**  
Expositions publiques: samedi 21 mai

**Vente spéciale "Fêtes des mères"**  
Bijoux, Monnaie, Minéralogie, Objets de vitrine  
Catalogue complet sur [www.auctioneve.com](http://www.auctioneve.com)  
Renseignements au 01.53.34.04.04 ou sur [contact@auctioneve.com](mailto:contact@auctioneve.com)  
*Estimations gratuites et confidentielles sur RDV ou d'après photographies*

Diamant, 3,09 cts

*Saphir Ceylan "vivid blue", 11,24 cts*